

Sommaire

page 3:

Éditorial

Les Pap Chap: tout le contraire de l'aventure !

Par Gilles Pichavant

page 4 à 6:

Papeteries Chapelle Darblay,

Des usines Géantes en Banlieue de Rouen.

Par Gilles Pichavant.

pages 7 à 17:

Il y a 20 ans, une grande victoire ouvrière après un immense bras de fer:

Chapelle Darblay

(1980 1984)

Par Serge Laloyer

page 19 à 22:

Assemblée Générale du 30 avril 2003 Maison de la CGT à Rouen

Rapport d'activité 2002

Par Gilles Pichavant
Secrétaire de l'institut

Page 23:

Bulletin d'adhésion 2003

Éditorial

Les Pap-Chap: tout le contraire de l'aventure !

Voici 20 ans, après deux années d'action revendicative soutenue, mais traditionnelle dans sa forme (manifestations, pétitions, délégations, etc.), le conflit des papeteries Chapelle Darblay, entrait dans une phase plus tendue. L'occupation des deux usines rouennaises, celle de St Etienne du Rouvray et de Grand Couronne, répondait aux menaces de licenciement et de fermeture des sites, et renouvelait, à près de cinquante années de distance, l'atteinte à la propriété privée des moyens de production que leurs aînés avaient commise en 1936. Au début du mois de septembre 1983, les machines étaient remises en marche à St Etienne et la production était reprise.

Certes, à la relecture des extraordinaires numéros de *la Vie Ouvrière*, l'hebdomadaire de la CGT, qui ont fidèlement, scrupuleusement et régulièrement relaté la lutte des papetiers normands, comme la *NVO* sait le faire aujourd'hui encore, ... ou même à la presse régionale qui, comme *Paris-Normandie*, y allait quotidiennement de sa plume démoralisante, on pourrait imaginer qu'il s'agissait d'une sorte de lutte désespérée, d'un dernier sursaut accompagné d'un certain romantisme révolutionnaire, une sorte de « quête épique » en somme, s'apparentant à un « Grand soir » ou à la Grève générale.

Mais à y regarder de plus près, le conflit des « Pap Chap » était tout sauf cela. Ils étaient tout, sauf seuls ! Comment, sans l'existence d'un fort syndicat CGT sur le port de Rouen, sans l'existence de syndicats CGT forts dans les raffineries de la région et sans un relais puissant de l'Union départementale, auraient-ils pu connaître l'existence de barges de fuel, de kaolin ou de bois, disponibles sur le port qu'il « suffisait » d'aller chercher pour arriver à faire tourner les machines. Comment, sans l'existence d'une forte fédération CGT du Livre et du papier carton auraient-ils pu trouver des débouchés à leur production, permettant ainsi de leur assurer une rémunération, à leur faire tenir plusieurs mois d'occupation et, ainsi, surmonter toutes les épreuves.

S'appuyant sur une analyse économique solide, étayée par des années de formation et d'expérience dans le cadre de l'activité des Comités d'entreprise, épaulés par la Fédération du Livre CGT, soutenus par toute la CGT qui était forte de près de 2 millions de syndiqués et qui diffusait son journal, *la Vie Ouvrière*, à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires chaque semaine, soutenus par les municipalités communistes de St Etienne du Rouvray, d'Oissel et de Grand-Couronne et toute la population, ils ne se sont pas laissés abattre lorsque des syndicats minoritaires ont accepté le plan « Parenco. »

N'oublions pas le contexte politique de l'époque qui est celui du gouvernement d'union de la gauche de l'après 1981, marqué par la présence de ministres communistes pour la première fois depuis 1947. Ils y resteront jusqu'au 19 juillet 1984.

C'est tout cet ensemble qui fait que les ouvriers des Pap-Chap avaient de vraies chances de l'emporter ! Encore fallait-il qu'ils conservent une volonté de gagner jusqu'au bout !

A contrario, si les Pap Chap avaient été isolés au milieu d'un grand désert syndical, gageons qu'ils auraient eu toutes les chances de perdre. Une victoire après un affrontement aussi brutal avec le pouvoir de l'argent — *et a fortiori une grève générale qui le fait à un niveau bien plus élevé* — est toujours le résultat d'un travail syndical long, tenace, persévérand et interprofessionnel; tout le contraire de l'aventure.

Gilles Pichavant

Les papeteries de la Chapelle Darblay:

Des usines géantes en banlieue de Rouen au milieu du 20^e siècle

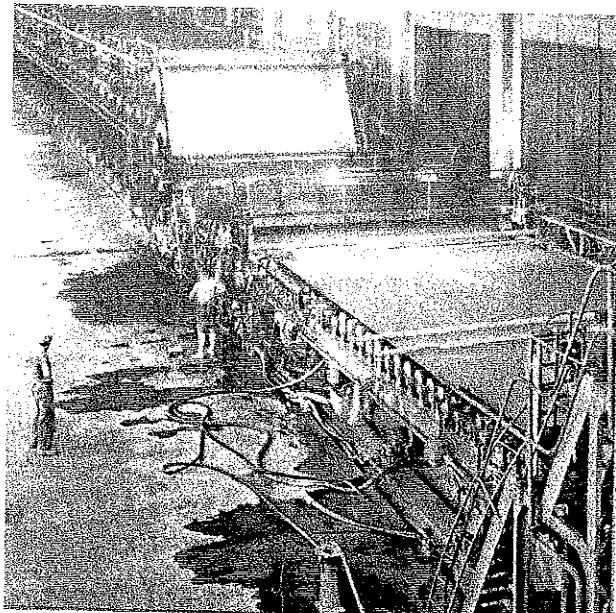
Par Gilles Pichavant

La région rouennaise a toujours été une grande région de production de papier. Ce n'est pas le fait du hasard, mais d'une situation géographique exceptionnelle. Le papier est composé de produits divers, souvent importés : de la pâte à bois, des rondins de bois, du kaolin, etc. A la veille de la Seconde Guerre mondiale, les tonnages directement liés aux besoins des papeteries rouennaises transitant par le port de Rouen étaient considérables : 350 000 stères de bois, 800 000 tonnes de pâte.

Les deux immenses papeteries qui fonctionnent toujours en 2003 sont les Papeteries Chapelle-Darblay, situées au sud de Rouen, de chaque côté de la boucle de la Seine, l'une en aval de Rouen à Grand-Couronne, l'autre en amont de la ville à la limite de St Etienne du Rouvray et de Oissel.

Elles ont été créées à la fin des années 20 du siècle dernier, pour répondre à la fois aux besoins de papier journal de la région parisienne dont elles sont proches, tout en étant capables de répondre aux besoins du marché international en utilisant les capacités du port de Rouen.

Rien de plus économique, en effet, que de traiter tous ces produits à l'endroit même où ils sont déchargés.



Machine à papier à Grand-Couronne 1951
(La revue de Rouen—photo Ellebé)

C'est pourquoi les grandes papeteries rouennaises ont toutes été implantées en bord de Seine, entre la route, la voie ferrée et l'eau, dans le site économique idéal du port français le plus proche des grands centres de consommation.

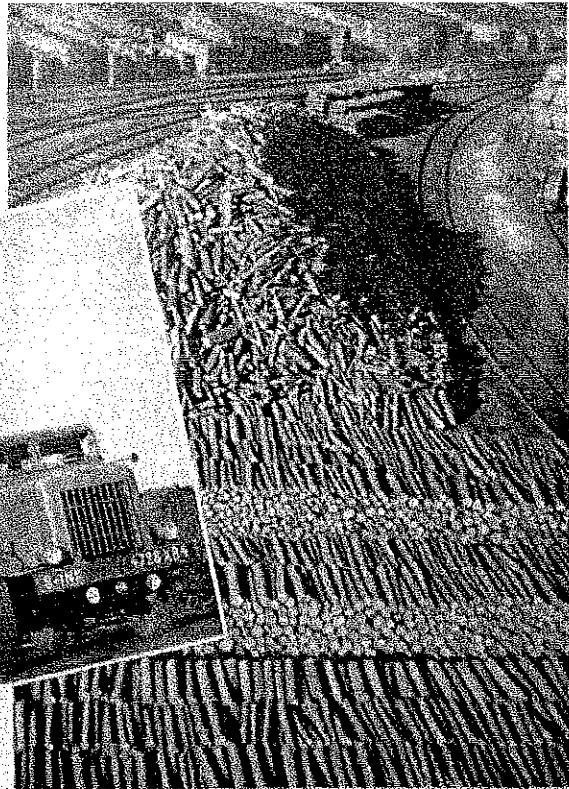
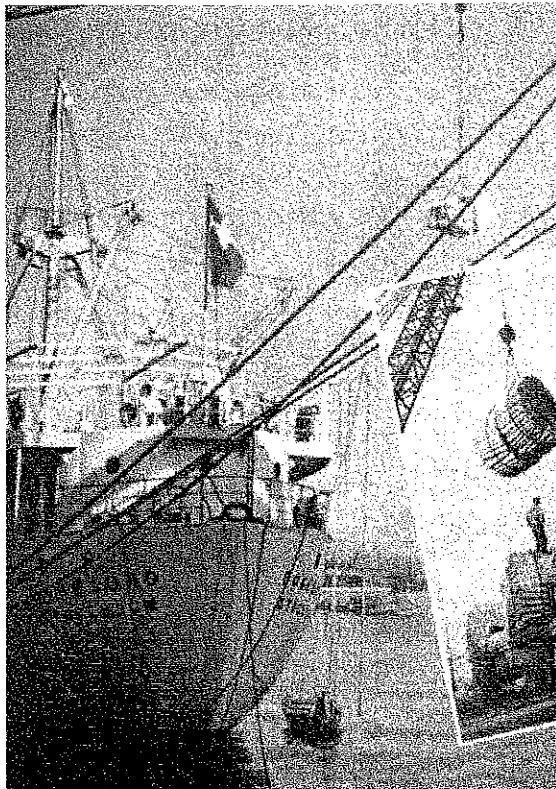
L'usine de Grand-Couronne

Elle est située en aval de Rouen, où elle occupe l'un des plus vastes emplacement de la ceinture industrielle de la ceinture industrielle du vaste port normand.

La Société Nouvelle de Papeterie (SO.NO.PA) a été créée en 1928. A sa fondation, son principal outil était une machine à papier équipée pour fabriquer du papier journal.

En 1932, les Papeteries Darblay deviennent majoritaires dans le capital de l'entreprise, et l'usine connaît une grande extension. Deux nouvelles machines à papier, une râperie de bois, une grande centrale électrique en développent considérablement la puissance.

A la Libération, l'usine couvre déjà plus de 32 hectares. Les matières premières arrivent par navires complets, et c'est sans aucun transbordement qu'elles sont stockées sur le terrain même de l'usine et que les produits finis repartaient pour l'exportation par voie de mer. « *Celle-ci est en effet importante dans les périodes où les besoins nationaux sont assurés, car cette position géographique lui permet de produire au moins à parité des cours mondiaux* » écrit la *Revue de Rouen* en 1950. Comme quoi, la « mondialisation » ne date pas d'hier. L'usine ressemble à une véritable gare de marchandise avec ses voies ferrées raccordées sur le réseau portuaire de la SNCF.



Débarquement de pâte de bois et stocks de bois à Grand-Couronne en 1951 (Photos Ellebé –Revue de Rouen)

La centrale électrique de l'usine, avec 120 millions de kWh par an, était l'une des plus puissantes existant en France, à l'époque, dans l'industrie privée. La râperie, capable de produire 150 tonnes de pâte mécanique de bois, consomme la grande majorité de l'énergie produite. L'usine possède, trois machines à papier, dont deux d'entre elles fabriquent du papier sur une largeur de 5 m 30 et pèsent 160 tonnes chacune. La plus récente produit à une vitesse de 365 mètres à la minute, soit 525 kilomètres de papier, par jour. La troisième machine produit du papier d'une largeur de 3 m 60.

Les papiers fabriqués dans l'usine sont des papiers apprêtés et satinés, destinés aux publications de presse : journaux, publications hebdomadaires, etc.

Sur la machine la moins large, on fabrique du papier pour l'édition, la décoration, etc.

En 1950, la production de l'usine est de 315 tonnes de moyenne par jour.

L'usine emploie 900 personnes, dont 160 sont logées par la Société dans des maisons construites à Grand-couronne et à Petit-Couronne.

Bastion du syndicalisme rouennais, les acquis sociaux y sont nombreux. Ainsi au début des années 50, la *Revue de Rouen* peut elle écrire que « tout le personnel verse au Comité d'Entreprise une cotisation volontaire pour assurer la marche des œuvres sociales: la Société verse le double de la cotisation du personnel. Grâce à ces fonds importants reçus mensuellement, le Comité d'entreprise a pu:

- Gérer un centre social sis à Grand Couronne, avec assistante sociale et infirmières;
- Louer, aménager et meubler le château de Conteville, à proximité de la mer, et y faire passer d'agréables vacances à une centaine d'enfants;
- Aider les membres du personnel malades et les retraités par des compléments aux versements à la sécurité sociale;
- Aider les jeunes mariés dans leur établissement et les jeunes soldats pendant leur service. »

L'usine de St Etienne du Rouvray

Elle est située en amont de Rouen, où elle occupe une emprise de 40 hectares, plus importante donc de que sa voisine de Grand-Couronne, dont elle est séparée par l'isthme que constitue la boucle de la Seine.

Les **Papeteries de la Chapelle** ont été fondées en novembre 1928 par un groupe suisse. L'usine a commencé sa production deux ans plus tard, en novembre 1930. Les terrains occupés par l'usine se situent entre la Seine et la ligne de chemin de fer Paris-Rouen, au sud de la gare de triage de Sotteville. Un embranchement particulier de 7,500 km la relie au réseau de la SNCF. Il traverse toute l'usine, y dessert tous les secteurs les plus importants, y conduit les pièces lourdes directement à pied d'œuvre, et permet le chargement du papier à l'abri des intempéries dans un hall ouvert.

A la différence de celle de Grand-Couronne, les cargos

ne peuvent pas y accoster car ils ne peuvent passer sous les ponts de Rouen. Cependant, elle est à proximité du port normand, d'où elle peut recevoir les matières premières. Un grand appontement équipé de trois grues électriques a été construit dès l'origine sur la Seine. Il permet le débarquement des péniches de grands tonnages de matière première et l'embarquement des produits manufacturés.

En 1952, l'usine produit annuellement 80 000 tonnes de pâte mécanique et 100 000 tonnes de papier.

L'usine possède 4 machines à papier installées dans deux salles de 7200 m² chacune. La hauteur entre le plancher et la toiture est de 12 mètres. Les quatre machines produisent du papier d'une largeur de 3 m 60, format de papier principalement utilisé par le marché français. Il s'agit essentiellement de papier de journal apprêté ou satiné.

A cette époque, les deux premières machines produisaient à la vitesse de 330 mètres par minutes, la machine III produisant à 400 mètres par minutes, la 4^{ème} étant en cours de modernisation pour atteindre des vitesses de 500 m par minute.

La pâte à papier est fabriquée dans une râperie équipée de 15 défibreurs. Après avoir été classée et épaisse, la pâte mécanique est pompée dans un immense cuvier de 1000 m³, à partir duquel sont alimentées les 4 machines à papier.

L'usine possède sa propre centrale thermique qui produit toute l'électricité nécessaire à son fonctionnement. A l'origine, les chaudières étaient alimentées au char-

bon qui arrivait par trains entiers ou par péniches. Mais après le 2^{ème} guerre mondiale, elles seront progressivement remplacées par des chaudières au fuel. En 1952 il y a donc 6 immenses chaudières qui fonctionnent simultanément pour alimenter en vapeur, 6 turbines électriques et le réseau de chauffage de l'usine.

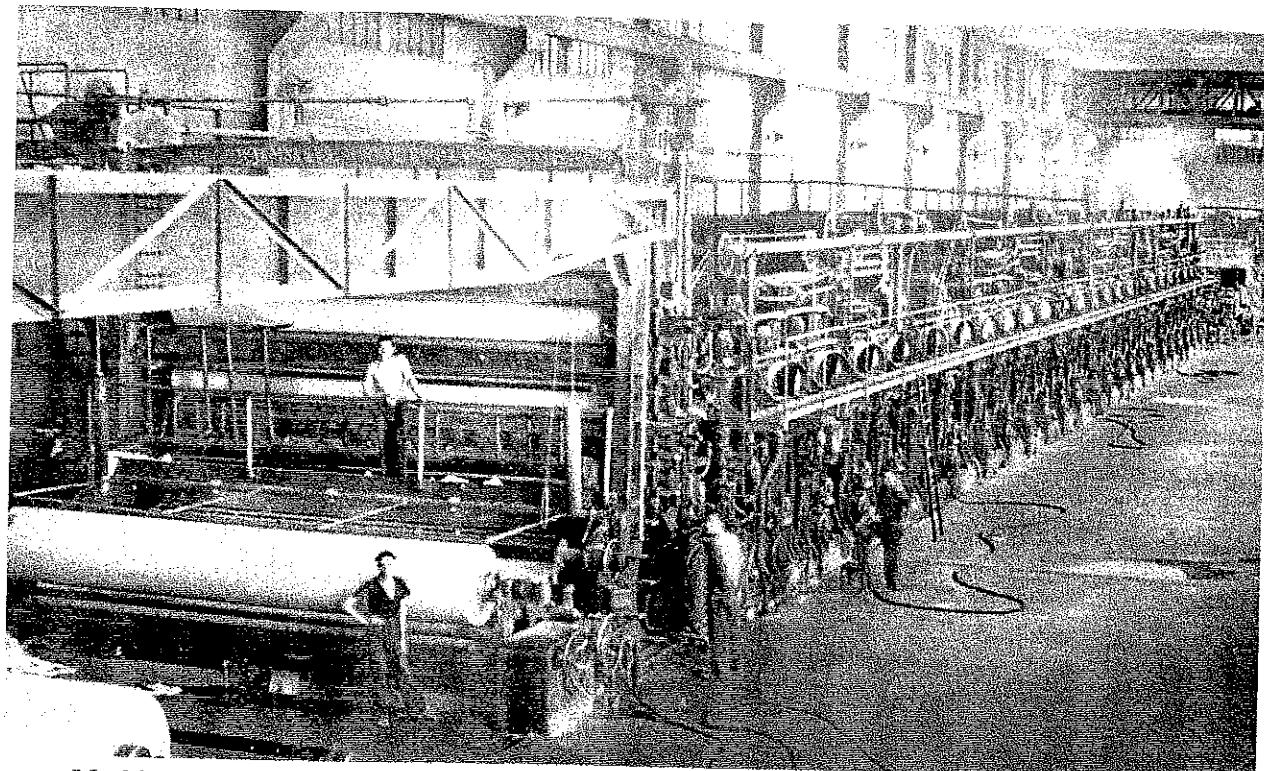
Une papeterie a besoin d'énormes quantités d'eau. L'eau de fabrication est prélevée directement dans la nappe souterraine dans 7 puits profonds d'une trentaine de mètres. Pour alimenter les chaudières, l'eau est pompée directement dans la Seine.

Comme son homologue de Grand-Couronne, l'usine est un bastion de la CGT. La syndicalisation y est massive, au point que quarante ans plus tard, à la veille du conflit qui est traité dans l'article précédent, *la Vie Ouvrière* du 15 mars 1982 pourra écrire que 80% du personnel était syndiqué à la CGT.

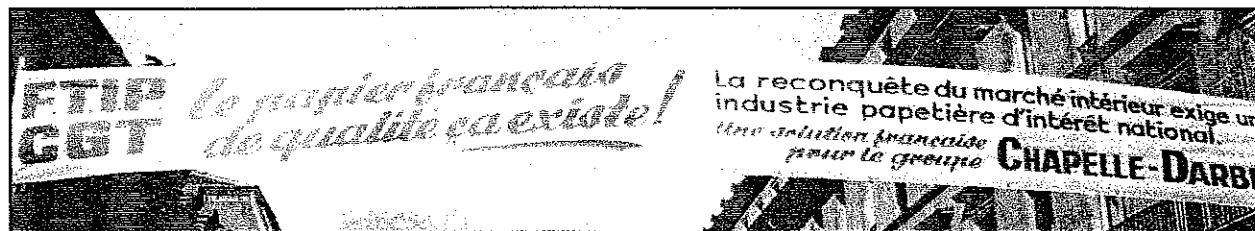
Sources:

La Revue de Rouen, quatrième année, N°31 (1951)

La Revue de Rouen, cinquième année, N°5 (1952)



Machine à papier de 5,30 m de large à Grand-Couronne en 1951 (la Revue de Rouen — Photo Ellebé)



Des initiatives d'actions innovantes imaginatives: ici l'installations d'une banderole en travers d'un boulevard parisien. (photo archives du syndicat)

Il y a 20 ans, une grande victoire ouvrière après un immense bras de fer :

Chapelle Darblay (1980-1983)

Par Serge Laloyer



La Chapelle-Darblay, premier producteur de papier journal, va-t-il rester français ? Depuis trente-trois mois les travailleurs luttent pour que survive cette entreprise de 2.000 salariés qui induit plus de 6.000 emplois dans la région rouennaise. S'opposant au plan hollandais Parenco, approuvé par la ministre de l'Industrie, ils refusent les 600 licenciements déjà prononcés et, malgré les difficultés, les pressions, les menaces ils ont remis en route les machines que la direction avait arrêtées. Aujourd'hui, la production sort normalement de l'usine de Saint-Etienne-du-Rouvray et est normalement livrée aux clients. Alors, à quand les négociations pour discuter enfin sérieusement d'une solution française ?

Vie Ouvrière CGT 5 septembre 1983

Depuis le début du 20^{ème} siècle, l'industrie papetière tient une place importante dans l'économie de l'agglomération de Rouen.

Le port de Rouen est un importateur important du bois en provenance des pays du Nord de l'Europe et du Canada, matière première utilisée dans la fabrication de la pâte à papier. Il sert aussi à en importer en France.

L'industrie papetière sera donc une industrie de main d'œuvre dans la région rouennaise, avec Chapelle-Darblay 2 098 salariés en 1983, Aubry avec près de 1 000 salariés en 1960, les papeteries de Navarre qui fermeront dans les années 60.

Cette présence d'importantes usines de fabrication amènera l'implantation d'entreprises de transformation et de conditionnement du papier, du carton, des papiers à usage ménager et industriel qui représenteront des centaines d'emplois.

NOMBREUSES furent les luttes des salariés des papeteries pour imposer la modernisation des moyens de production et maintenir l'emploi.

La lutte victorieuse et mémorable de Chapelle-Darblay fait l'objet de cette étude.

Nous recherchons de l'iconographie pour publier dans un prochain numéro du « fil rouge » une étude sur la papeterie Aubry.

« Chapelle-Darblay » comprend deux usines, l'une située à Saint Etienne du Rouvray, l'autre à Grand Couronne en 1980.

Elles emploient 2300 salariés. Elles produisent 85 % du papier journal français et couvrent 40% des besoins nationaux.

En décembre 1980, c'est le dépôt de bilan, précédant une fermeture des entreprises. Pour la CGT et les travailleurs la question de lutter pour sauver les emplois est posée. Mais l'enjeu est aussi de sauver un patrimoine économique et industriel indispensable pour

assurer l'indépendance du pays et la liberté d'expression.

Une grande bataille s'engage dans l'entreprise avec toutes les forces de la CGT, cette bataille durera 3 ans.

L'objectif : faire pression sur le gouvernement pour qu'une solution soit trouvée afin de sauver les emplois, préserver une industrie importante pour l'économie régionale, développer l'utilisation du massif forestier français avec ses 14 millions d'hectares et développer l'utilisation de nouvelles technologies économiquement rentables et ayant un impact positif sur l'écologie (recyclage des vieux papiers, ...)

C'est aller à contre courant des objectifs du Capital qui veut se débarrasser d'usines jugées insuffisamment rentables.

Sous la pression des travailleurs et des populations des localités concernées, le gouvernement va proposer un plan.

Ce plan propose de rayer de la carte l'usine de Grand-Couronne, l'usine de St Etienne du Rouvray verrait sa capacité réduite des 2/3 l'emploi serait ramené à 585 salariés sur les 2 300 existants.

Il se traduirait par un déclin et une fermeture à courte échéance.

Le plan est rejeté par les travailleurs qui souhaitent une solution française capable de relancer l'entreprise.

Il ne reste pas d'autre alternative que de poursuivre les actions :

- grève de 11 jours pour obtenir le déblocage des salaires gelés depuis 15 mois,
- opération porte ouverte pour permettre à la population de découvrir l'outil de travail,
- manifestation à Paris au Ministère de l'Industrie,
- manifestation à Rouen devant le Palais de justice et la préfecture.

Le 28 août 1983

La direction annonce 360 licenciements et la fermeture de l'usine pendant plusieurs jours pour opérer une restructuration.

La CGT propose aux personnels de continuer à produire sous leur responsabilité. Le 2 septembre l'usine de St Etienne du Rouvray est remise en marche.

LES PAPETIERS AUX CHAMPS

Aux Champs-Elysées, bien sûr... En effet, pour la seconde fois en deux semaines, deux cents salariés de La Chapelle-Darblay sont venus manifester devant le siège parisien de leur société. Ce lundi 22 août la direction avait convoqué un CEE, auquel la CGT, imitée par la CFDT et la CGC, a refusé de se rendre. Elle entendait ainsi protester contre l'important déploiement de forces de police alentour et s'opposer à la mise en œuvre du plan Parenco, dont le CCE devait discuter les modalités d'application. On sait que ce plan livrerait au groupe papetier hollandais la première entreprise française de papier journal, avec, comme conséquences : 1.500 licenciements et l'arrêt de fabrications.

Alors que le ministre de l'Industrie a confirmé ce choix et que l'administrateur judiciaire s'est dit prêt à procéder aux licenciements, les travailleurs, réunis en assemblée, le mardi 23 août, au Grand-Quevilly, ont décidé de faire tourner les deux usines de Grand-Couronne et Saint-Etienne-du-Rouvray sous la protection des travailleurs. En d'autres termes : toutes les dispositions sont prises pour l'approvisionnement des machines, et il ne saurait être question de mettre en application les décisions d'arrêt contenues dans le plan Parenco. « Tous ceux, représentants de la direction, des pouvoirs publics ou du groupe hollandais, qui tenteraient de les mettre en œuvre seront chassés de l'entreprise. »



A 9 h 20 min le premier rouleau de papier sort de l'enrouleuse, salué par une salve d'applaudissements. La démonstration est faite que cette usine peut tourner et répondre aux besoins de la presse française.

Il faut maintenant pour les travailleurs et les militants de la CGT assurer l'approvisionnement en matière première. Ce qui sera fait avec l'aide des syndicats CGT d'autres industries.

En 67 jours d'occupation de l'usine, 6 000 tonnes de papier seront produites grâce à l'arrivée de :

- Un bateau de bois est déchargé par les travailleurs, 52 remorques de bois sont acheminées à l'usine; avec l'aide des cheminots des wagons chargés de bois seront dirigés vers l'usine
- Plusieurs tonnes de kaolin stockées sur le port de Rouen sont acheminées par camion jusqu'à l'usine; avec l'aide et la protection des travailleurs du port 2 barges de 4100 tonnes de fuel sont saisies par les travailleurs, mais le produit se révélant inapte, les barges sont rendues.

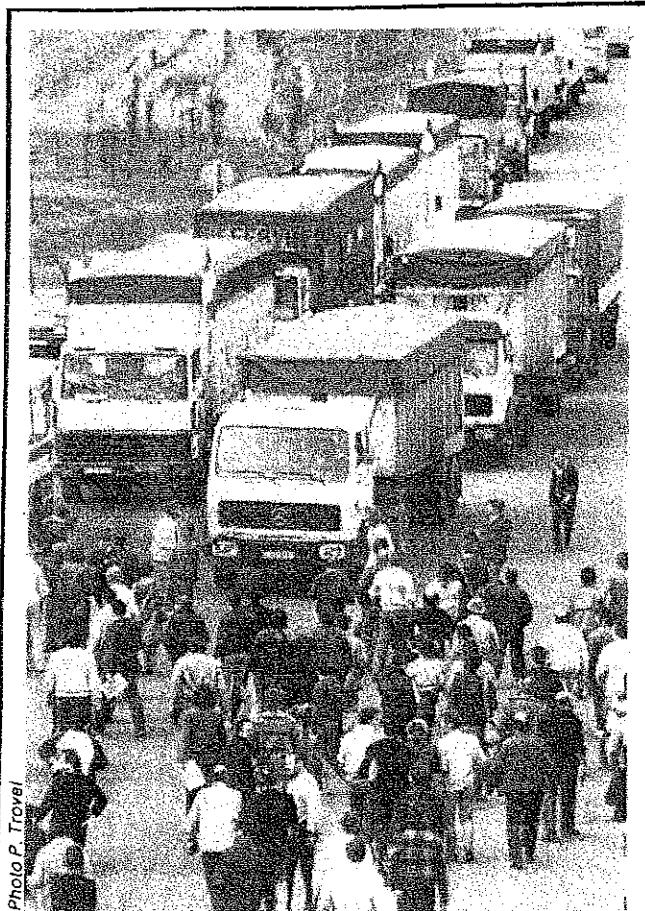


Photo P. Trovel
Douze semi-remorques escortés de trois autocars et de près d'une cinquantaine de voitures, tel est l'impressionnant convoi affrété par la CGT pour venir livrer, le lundi 19 septembre, 300 tonnes de papier. Fabriqué à la Chapelle-Darblay et destiné aux imprimeries parisiennes, ce papier aura permis de tenir le pari lancé par les fédérations CGT du Livre et du Papier : pendant une semaine imprimer tous les journaux sur du papier français.

Pour tenir une telle lutte il faut assurer le soutien financier et l'aide aux familles des grévistes. Ce sera l'affaire de toutes les organisations de la CGT et des communes de St Etienne du Rouvray, Oissel et Grand-Couronne.

Les Conseils municipaux de ces trois villes adopteront des motions de soutien aux objectifs des travailleurs, et organiseront une solidarité active (cantine scolaire gratuite, collecte de nourriture et d'argent, pétitions dans la population).

Le Conseil municipal de St Etienne du Rouvray tiendra une séance extraordinaire dans la cantine de l'usine pour montrer sa détermination à sauver la papeterie.

Les élus régionaux, départementaux et les parlementaires communistes multiplieront les interventions auprès du gouvernement pour assurer le maintien de cette industrie.

Le 19 septembre 1983, une première : la livraison de papier à la presse nationale

Un convoi de 12 semi-remorques escorté de trois autocars et de 30 voitures prend la route pour livrer à Paris 300 tonnes de papier journal fabriqué par les travailleurs. A Mantes 1500 travailleurs du Livre parisien vont escorter le convoi. Les barrages de police ne pourront empêcher la livraison à l'imprimerie Paris Print.

Dans les jours qui suivent une opération de ramassage de vieux papier à recycler est organisée dans l'agglomération rouennaise.

Mais les salaires ne sont toujours pas versés, alors, le 30 septembre le siège du Crédit Lyonnais à Rouen (la banque de l'entreprise) est occupé par des centaines de travailleurs pendant 8 heures, l'occupation se terminera par l'intervention massive des forces de police.

Les femmes aussi sont dans la lutte

Les femmes des travailleurs se sont organisées en comité de soutien de lutte. Elles manifestent sur les marchés, distribuent des tracts à la population, collectent des fonds.

Une de leurs actions la plus spectaculaire a lieu le 28 septembre avec l'occupation de la mairie de Grand-Quevilly dont le maire n'est autre que le ministre Laurent Fabius, responsable du dossier Chapelle-Darblay.

Le mois d'octobre 1983 sera marqué par la poursuite des actions et manifestations auxquelles se joindront d'autres salariés.

Certains, cependant, combattent cette lutte et exigent la libération de l'usine. C'est notamment le cas de la CGC et du RPR. Un rassemblement aura lieu à Rouen et devant l'usine de St Etienne.

A Grand-Couronne, ce sont les CRS qui investiront l'usine, la production était arrêtée, les travailleurs étaient en grève. L'usine se remettra en partie en route



Photo Châtain

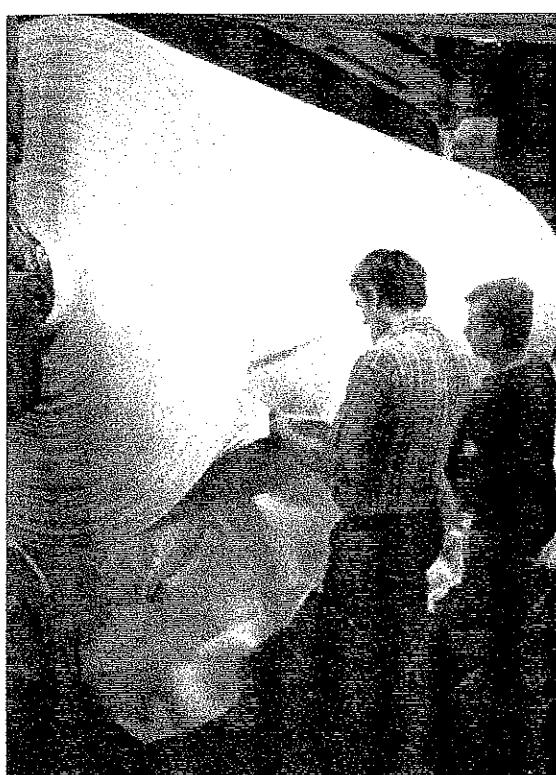
Depuis décembre 1980, La Chapelle-Darblay, premier producteur français de papier-journal, est en règlement judiciaire. Sans l'action des travailleurs, des milliers d'emplois auraient disparu et nous dépendrions totalement de l'étranger pour un produit stratégique. Aujourd'hui, ils refusent le plan hollandais approuvé par le ministre de l'Industrie et exigent la discussion de leurs propositions : assurer 75 % de la consommation nationale de papier de presse, sous la conduite d'un industriel français.

Dans le contexte d'un gouvernement de gauche comportant des ministres communistes la lutte des travailleurs de la Chapelle Darblay fera la Une des médias pendant de nombreux mois.

Rappelons la spécificité régionale qui faisait que le ministre de finances n'était autre que Laurent Fabius, élu député socialiste de la circonscription sur laquelle était implantée l'une des deux usines (Grand Couronne), alors que Roland Leroy, directeur de l'*Humanité*, était lui, député communiste de la circonscription sur laquelle était implantée l'autre usine, celle de St Etienne-Oissel.

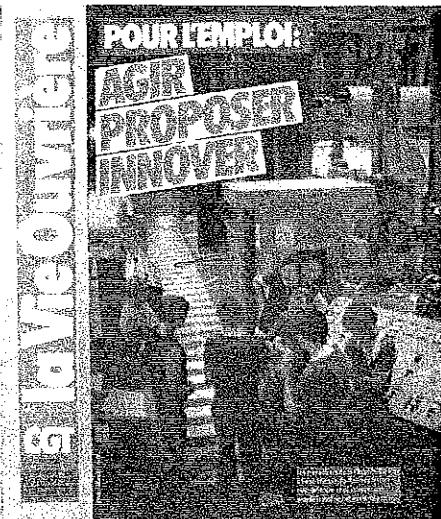
L'événement divisera la gauche au Conseil général de la Seine-Maritime, où les communistes seront porteurs des positions des grévistes, les socialistes soutenant le plan Parenco, pendant que la droite départementale soutenait les restructurations industrielles « *indispensables à la modernisation de l'appareil de production* », et les 1500 licenciements (PN- 25/09/1983).

Événement national de grande portée, pièce maîtresse de la bataille menée par la CGT pour *Produire français*, sera régulièrement traitée dans les colonnes de la *Vie Ouvrière*, qui constitue une source iconographique et historique irremplaçable.



Fabrication du papier à l'usine Chapelle Darblay de Saint Etienne du Rouvray
(photos et légendes de la Vie Ouvrière CGT, sept. 1983)

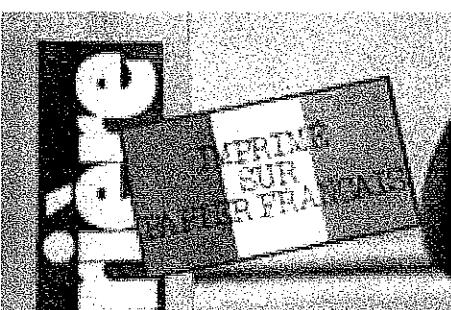
CHAPELLE-DARBLAY



Une de la *Vie Ouvrière* le 5 septembre 1983: photo de l'intérieur de l'usine de St Etienne du Rouvray, occupée et remise en marche.



Une de la *Vie Ouvrière* le 19 septembre 1983: Numéro entièrement fabriqué avec du papier fabriqué en France, à l'initiative de la Fédération CGT du Livre et du Papier carton.



ELLE TOURNE!

Dimanche matin, neuf heures vingt minutes. Le premier rouleau de papier sort sur la machine 4 de l'usine de Saint-Etienne-du-Rouvray. Une grande victoire pour les « Pap Chap » après la décision d'arrêt prise par la direction. Un encouragement supplémentaire pour ceux qui mènent une lutte exemplaire pour que vive le papier français.

« Quand tu vois fumer la cheminée, ça fait chaud au cœur. » C'était vendredi 2 septembre, à Saint-Etienne, banlieue industrielle de l'agglomération rouennaise. La veille, pour la première fois, la centrale thermique était remise en marche, une difficulté considérable surmontée... Il en restait d'autres qui, la veille, faute d'effectifs, faute de compétences, n'avaient pu l'être, empêchant le redémarrage de la production. Mais la détermination était intacte, la volonté de réussir ce que d'aucuns prétendaient impossible plus grande que jamais. Ils étaient là des centaines, ouvriers, agents de maîtrise, hommes, femmes, actifs, retraités ou « licenciés », pour renouveler leur engagement, évaluer les difficultés, mieux cerner les conditions à réaliser pour que la production puisse reprendre, qu'à nouveau les kilomètres de papier s'enroulent en bout de machine, que les commandes soient honorées, les clients livrés. Au bout de la route le succès : depuis dimanche, Saint-Etienne produit de nouveau.

Tout le monde nous regarde

Sur le fond, la situation à la Chapelle-Darblay restait inchangée. D'un côté, la direction et les pouvoirs publics, dont la volonté est toujours d'appliquer le plan du hollandais Parenco. On en connaît les conséquences : 1.500 suppressions d'emploi, l'arrêt des fabrications autres que le papier journal à Saint-Etienne, la fermeture de l'usine de Grand-Couronne. Au

bout du compte, une dépendance accrue pour l'approvisionnement en papier de notre pays.

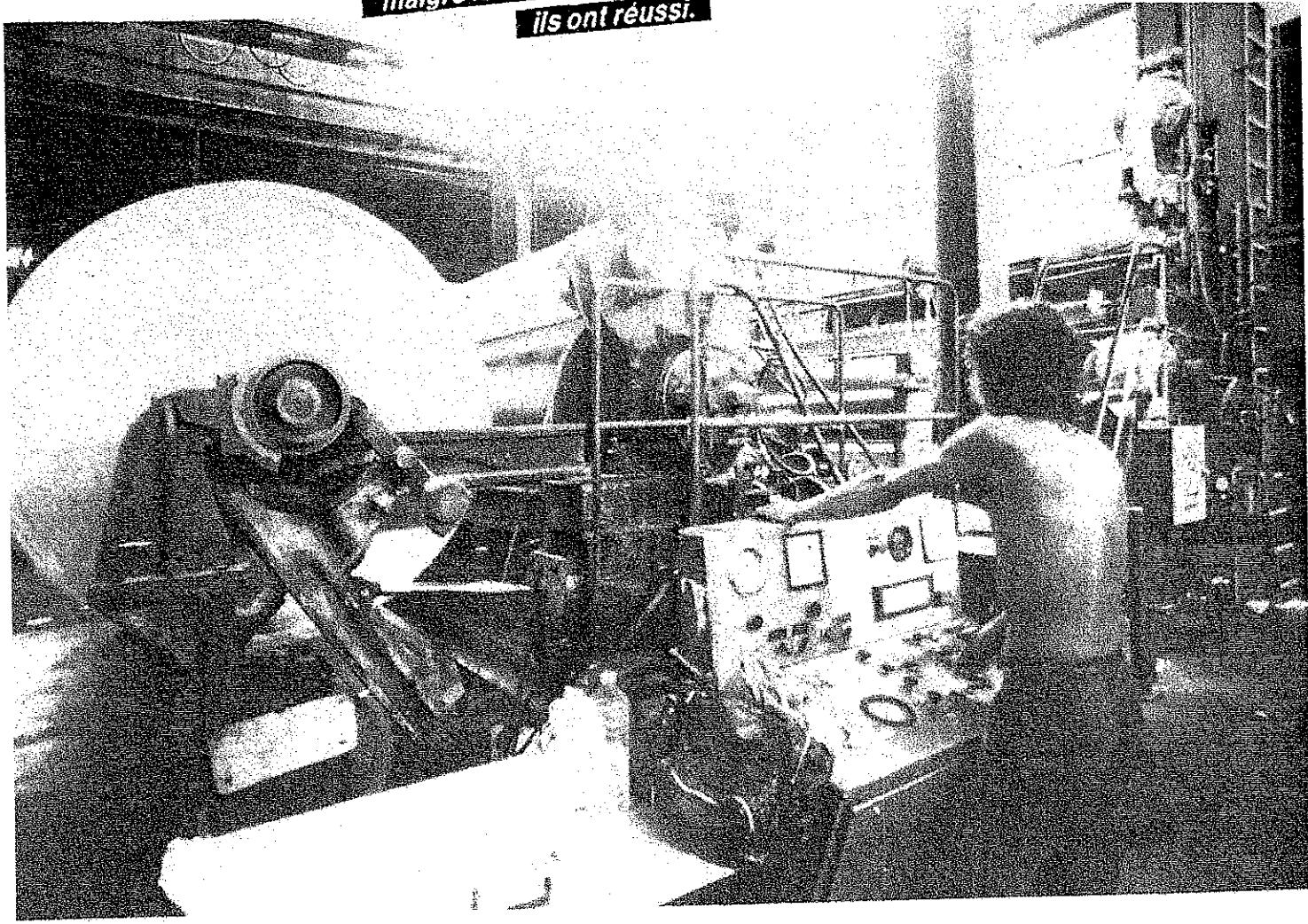
De l'autre côté, les travailleurs. Ils refusent de voir casser un outil industriel viable, exigent le gel des décisions prises, demandent qu'enfin de réelles négociations s'engagent, que les propositions formulées par la CGT et le comité de relance pour une solution française à la Chapelle-Darblay soient sérieusement examinées.

Il y a dix jours tombaient les premières annonces de licenciement : 237 à Saint-Etienne, 319 à Grand-Couronne. Pour mieux procéder à la réorganisation des équipes, la direction décide alors de stopper les deux usines. Il n'y a plus le choix. Accepter l'arrêt des installations, c'est mettre le doigt dans l'engrenage : accepter les licenciements, accepter le plan Parenco. Décision est donc prise de procéder à la remise en route. Mais on ne fait pas redémarrer de tels équipements en appuyant sur un bouton, et les bâtons dans les roues, ce n'est pas ce qui a manqué.

« On a choisi le chemin le plus difficile, mais c'est le seul qui puisse conduire à la victoire. Nous avons à faire ce que nous n'avons jamais tenté : prendre en main la marche de l'entreprise », ainsi s'exprime Philippe Belloncle, secrétaire du comité d'établissement. « Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes. Tout le monde nous regarde, il faut sortir ce qu'on a dans le boyau... et gagner. » De fait, tout ce qui, dans ce pays, souhaite que la gauche fasse faillite, le camp de l'abandon industriel, de la

Deux pages de la Vie Ouvrière du 12 septembre 1983

*Des équipements lourds,
 une technique difficile, et pourtant,
 malgré les menaces et les pressions,
 ils ont réussi.*



démission, à ces temps-ci les yeux tournés vers la Normandie et s'emploie à combattre les travailleurs. A preuve ces pressions inadmissibles de la direction et de l'administrateur provisoire Levet. La première indiquant que l'usine sera remise en route dès que les licenciés auront quitté les lieux, le second menaçant ces derniers de suppression des indemnités de chômage s'ils continuaient à se rendre à l'usine. Ou encore ces coups de fil, mercredi soir et jeudi matin, au domicile de techniciens, les menaçant de licenciements pour auto grave s'ils participaient à la mise en route ; les commandes refusées ou annulées, les livraisons retardées, les bruits qu'on fait courir, les mises en garde sur la qualité des productions à venir... Pressions, menaces ne sont évidemment pas étrangères à certain-

nes défections, ceux dont on a le plus besoin sont bien sûr les premiers visés. Or sans un fort contingent de techniciens il n'est pas possible de redémarrer dans de bonnes conditions. « Ce que nous voulons, ce n'est pas faire tourner les machines quelques heures en risquant d'endommager le matériel, nous voulons produire le papier dont le pays a besoin. »

Maintenant, négocier

Premier impératif, donc : obtenir l'adhésion du plus grand nombre : ils ne seront ce jour que six à s'absenter lors du vote sur le redémarrage. Puis, secteur par secteur, on s'est réuni, on a fait le point sur les effectifs nécessaires, l'inventaire des problèmes à résoudre ; dans les ateliers on a travaillé d'arrache-pied pour préparer effectivement le

matériel, et pour boucher les trous, on est allé chercher des anciens, qui ne se sont pas fait prier. Ils étaient combien ce jour-là dans la salle les retraités ou préretraités, partis depuis plusieurs années mais toujours attachés à leur entreprise, et qui, comme Bernard, sont prêts « à enfiler le bleu et reprendre le collier ».

Le résultat, on le connaît : à 9 h 20, dimanche, la machine 4 déroulait sa première feuille ; quelques heures plus tard, c'était le tour de la 3 ; à 19 heures, on comptabilisait 25 tonnes de papier annuaire, une production normale. Démonstration était faite de la volonté et de la capacité des travailleurs à faire vivre leur usine. Les conséquences d'un tel succès étaient immenses. Lundi matin, les trois quarts des agents de maîtrise assuraient leurs postes de travail,

et l'ensemble des syndicats de l'entreprise affirmaient leur volonté de négocier. Pour sa part, la CGT indiquait dès dimanche soir qu'elle « attend maintenant des initiatives du gouvernement qui permettront l'ouverture de négociations, pour lesquelles elle se déclare prête, sans exclusive, à tout moment ».

La balle est maintenant du côté de M. Fabius, qui, le 1^{er} septembre, à Offranville, près de Dieppe, déclarait : « Que toutes les bonnes volontés se mettent ensemble (...) Il faut essayer de conserver la commercialité de Chapelle-Darblay. » Quel meilleur moyen de conserver cette « commercialité » que d'assurer la production et les livraisons d'une usine utile et nécessaire au pays. C'est ce que font les travailleurs, il est grand temps de les écouter.

J.-F. JOUSSELIN

Colère du patronat

qui dénonce le viol de la légalité et la passivité de la force publique

Plaintes en série

Dans le *Paris Normandie* le 21 septembre le patronat explose d'indignation: « Depuis plusieurs jours et quotidiennement, des incidents graves ponctuent l'évolution du conflit survenu aux Papeteries de la Chapelle Darblay, vols de marchandises, détournement de barge et de camions, atteintes multiples à l'ordre et à la propriété. »

« Ces incidents, pudiquement appelés « opérations » sont devenus si fréquents qu'ils sont traités, dans les comptes rendus, comme de banales anecdotes émaillant le récit des événements. »

Le *Fédération patronale des arrondissements de Rouen et de Dieppe* se faisant l'écho de l'émotion unanime éprouvée par ses adhérents, s'élève avec indignation contre ces procédés qui violent la légalité, portent atteinte à la propriété

“Le fil rouge” n°16, Été 2003 page 13

menace le fonctionnement des entreprises et conduisent à l'anarchie. »

« Elle s'élève contre la passivité de la force publique qui laisse, sans réagir, ces « commandos » irresponsables s'attaquer aux biens et mettre en péril l'économie de la région ». « La Fédération patronale de Rouen-Dieppe (...) insiste fermement sur l'imperméable nécessité de respecter en toute circonstance la légalité et de n'utiliser que les moyens reconnus par la loi.

Elle insiste sur l'exceptionnelle gravité de certaines actions commises ces derniers jours, actions qui, de toute évidence, sont contraires aux intérêts de tous les travailleurs, de la Nation elle-même, et qui installent progressivement un climat d'insécurité générale pouvant conduire aux pires excès. » (...)

Shell porte plainte

Dans le même article de *Paris -Normandie*, on apprend que la société Shell porte plainte pour le détournement par des grévistes de Chapelle Darblay, de deux de ses barge.

REGION

vendredi 14 octobre 1983

CHAPELLE-DARBLAY AU TRIBUNAL DE ROUEN

Le personnel "condamné" à reprendre le travail

Trois membres de la C.G.T., Philippe Belloncle, Claude Genova et Daniel Muguet, étaient assignés par l'administrateur judiciaire de Chapelle - Darblay, pour entrave à la liberté du travail à Saint-Etienne-du-Rouvray devant le Tribunal des Référés de Rouen. On aurait pu s'attendre à un jugement semblable à celui rendu pour l'usine de Grand-Couronne par une ordonnance du 3 octobre, qui avait condamné les syndicalistes occupant l'usine à l'évacuation et à une astreinte journalière de 1.000 F par jour de retard. Mais l'ordonnance rendue hier par le juge des Référés, se basant uniquement sur les pièces produites à l'audience, a été tout autre. Le Tribunal a en effet estimé que cette entrave à la liberté du travail n'avait pas été formellement établie.

En effet, selon les attendus du Tribunal « il résulte clairement que la relation des événements de la journée du 23 septembre que la reprise du travail a fait l'objet de deux conceptions diamétralement opposées ». A savoir celle de la C.G.T., suivant laquelle cette reprise devait s'effectuer selon les normes antérieures au Plan Parenco... Et celle de la direction, selon laquelle la reprise d'activité devait au contraire s'insérer dans le cadre du Plan Parenco.

Deux hiérarchies parallèles

Le Tribunal a estimé : « Qu'à la direction de la Chapelle - Darblay représentée par l'administrateur judiciaire, est venue se juxtaposer une direction syndicale. On se trouve donc actuellement en présence de deux pouvoirs, de deux hiérarchies parallèles et à l'issue du vendredi 23 septembre, le pouvoir de la C.G.T. semble s'être substitué au pouvoir de la direction ».

Le Tribunal a aussi précisé juridiquement en quoi consiste la liberté du travail : « La liberté du travail dans l'entreprise consiste, pour chacun de ses membres, non seulement à exercer une activité rémunérée, mais aussi à pouvoir pratiquer sans obstacle cette activité selon les directives données par les représentants légaux de l'établissement... dans le cadre de la restructuration d'un groupe industriel entraînant une restructuration complète, si un syndicat demeure libre d'exprimer son hostilité à ce plan de restructuration en invitant ses membres à la grève, dans la mesure où celle-ci conserverait un caractère licite. le

syndicat en question ne saurait, en revanche, obliger le restant du personnel à poursuivre le travail selon les anciennes normes... ». Le juge Thierry a estimé également que « chaque membre du personnel doit être laissé en mesure de choisir d'obéir au pouvoir de fait exercé par ce syndicat ou au contraire au pouvoir de droit dont sont titulaires les représentants légaux les représentants de l'entreprise ».

La date de reprise reste à fixer

Le juge des Référés a donc décidé une mesure qui prouve une parfaite connaissance du dossier Chapelle - Darblay et qui la résitue dans son cadre légal, replaçant individuellement chaque employé devant ses responsabilités. La direction provisoire de Chapelle - Darblay se trouve invitée expressément à fixer une date de reprise de travail à l'issue de Saint-Etienne-du-Rouvray. De commettre un huissier avec pour mission, le jour de cette reprise et les quatre jours ouvrables suivants, de constater à des heures différentes, si les membres du personnel qui n'obéissent pas aux consignes de la C.G.T. (et dont le nombre devra faire chaque fois l'objet d'une évaluation précise), ont l'entièreté liberté d'occuper leurs postes de travail et de mettre en œuvre les consignes de la direction ».

En tout état de cause, on pourrait presque ajouter que cette ordonnance « condamne » le personnel de Chapelle - Darblay à reprendre le travail sur les bases du Plan Parenco. Le pouvoir judiciaire réussira-t-il là où le pouvoir politique a manifestement échoué ? Réponse dans quelques jours...

J.-N. BIÈRE.

oOoOo

Hier soir, Maître Claude Levée, administrateur provisoire, nous faisait parvenir un communiqué dans lequel il précise notamment : « Tous les cadres, agents de maîtrise, ouvriers et employés de l'usine de Saint-Etienne-du-Rouvray, sauf ceux qui ont été précédemment licenciés sont invités à reprendre le travail le lundi 17 octobre, à 8 heures, dans des conditions qui seront précisées ultérieurement ».

CHAPELLE-DARBLAY

Lundi 17 octobre, deux heures du matin, un commando armé investit l'usine de La Chapelle-Darblay de Grand-Couronne. Même jour, quatorze heures, des cadres CGC tentent de pénétrer de force à l'usine de Saint-Etienne-du-Rouvray. Objectif des deux opérations : reprendre en main les installations pour appliquer le plan Parenco. Aujourd'hui, l'usine de Saint-Etienne, remise en route il y a sept semaines par les travailleurs et la CGT, est la seule à tourner.

« Ils sont arrivés masqués, armés de matraques et d'extincteurs bourrés de gaz lacrymogènes, ils nous ont roués de coups et passé les menottes. Ils ont tout cassé dans le local du CE. » L'affaire fut rondement menée, les sept ou huit militants de la CGT, qui gardaient l'usine, offraient une proie facile. La sale besogne effectuée par une centaine de personnes, les membres du personnel opposés à la lutte ont pénétré dans l'usine sous l'œil de la police qui stationnait à proximité. Une complicité surprenante qu'a attesté plusieurs témoignages. « Nous avons vu quatre membres du commando monter dans les cars de police qui suivait juste derrière », et un autre d'ajouter qu'il a reconnu un « flic » en civil, « un de ceux qui nous avaient viré quand on occupait le Crédit Lyonnais. »

Provocations

Policiers en civil, hommes de droite connus, responsables de la CGC, les cagoules des nervis masquent bien mal les commanditaires d'une telle opération : tous ceux qui, aujourd'hui, veulent de gré ou de force voir appliquer le plan Parenco. A Grand-Couronne, l'objectif était clair : reprendre en main l'usine, faire place nette des gêneurs, de ceux qui depuis des mois déplient leurs efforts pour que puisse se dégager une solution négociée conforme aux intérêts des travailleurs et à ceux du pays.

A Saint-Etienne-du-Rouvray, distant d'une dizaine de kilomètres, les mêmes poursuivent un objectif identique et recourent pareillement



ÉCHEC AU COUP DE FORCE

à la provocation. Lundi matin, ils sont plusieurs centaines à la porte de l'entreprise, ceux qui depuis sept semaines réussissent le tour de force de faire tourner une industrie lourde et d'assurer la production et d'autres... cadres, agents de maîtrise qui demandent à travailler. Tout le monde rentre, prend son poste de travail. Il ne faudra pas longtemps pour s'apercevoir de l'objectif réel poursuivi par certains. Des cadres refusent la présence des licenciés dans les ateliers, tel autre déclare à un responsable CGT : « Vous n'avez plus rien à dire ici. » Comme à Grand-Couronne, le but de la manœuvre vise à reprendre le contrôle de l'usine et, sous couvert d'une nouvelle organisation du travail, d'obtenir l'application des dispositions du plan Parenco. Rapidement expulsés de l'entreprise, ces auteurs de trouble récidiveront l'après-midi. A quatorze heures, une centaine de cadres, syndics en tête, viennent se frotter à la masse des travailleurs regroupés devant l'usine. Leur intention : provoquer des incidents. Devant la détermination des travailleurs et un rapport de forces manifestement défavorable, ils seront contraints à un repli aussi rapide que précipité. N'empêche, la recherche systématique de l'affrontement aura contribué à faire monter la tension, huit cars de police stationnent devant l'entre-

prise, la force urbaine a sorti la tenue des grands jours qu'on croyait remisée aux placards : sacs de grenades en bandoulière, casques et boucliers. Pendant une heure, les cars de CRS ne cessent d'affluer, cernant totalement l'entreprise avant leur retrait à 16 h 40. La fermeté et la vigilance des travailleurs ont conduit à cette décision de sagesse et de bon sens.

Au soir de cette journée tourmentée, on peut tirer un bilan. A Grand-Couronne, la CGT expulsée manu militari, l'usine ne tourne pas pour autant. Ils sont nombreux à être venus le matin et à avoir rebroussé chemin : pas question de travailler sous la protection des CRS et gardes mobiles (trois cars stationnent à l'intérieur même de l'enceinte de l'entreprise), pas question d'accepter que la CGT soit interdite d'usine. Pour ceux qui voulaient faire la preuve qu'une poignée de trublions privés de l'appui des travailleurs faisait régner la terreur, c'est l'échec. A Saint-Etienne, malgré les événements, le gros des troupes a poursuivi le travail. Toute la journée, la production a été assurée sur la machine 3 et la coucheuse lame, alors que ces deux machines sont condamnées par Parenco et que l'objectif de ceux qui venaient « travailler » le matin était de faire tourner la seule machine 5 avec trois équipes. Suc-

cés pour les travailleurs. Comme le soulignait L. Viannet prenant la parole devant les 2.000 à 2.500 personnes présentes à Saint-Etienne : « Que ceux qui nous accusent de vouloir tout casser nous citent un seul exemple où les travailleurs ont à la fois déjoué les provocations et continué la production ».

Un plan européen

Ceux qui espéraient à l'occasion d'un coup de force intimider les travailleurs, les faire céder, doivent aujourd'hui déchanter. Mais ils sont nombreux à avoir une certitude : ils recommenceront. Ils recommenceront parce qu'ils leur est insupportable que, depuis trente-quatre mois, les travailleurs, avec la CGT, portent à bout de bras l'entreprise, assurant sa survie, luttant pour que le papier ne devienne pas dans notre pays une industrie croupion, un gouffre aux importations. Ils recommenceront parce que leur objectif au travers du plan Parenco c'est la liquidation d'un des piliers français de l'industrie papetière. Comment expliquer autrement qu'ils en soient conduits à cette extrémité : recourir à la force pour faire accepter coûte que coûte un plan que les travailleurs refusent ? Comment expliquer autrement que depuis le début la vérité les gênent, qu'ils dissimulent, trompent, mentent aux travailleurs ?

La page 22 de la *Vie ouvrière* du 24 octobre 1983 qui relate les événements de la nuit du 16 au 17 octobre 1983 : l'évitement réussi, par un groupe de cadres non grévistes, des grévistes de l'usine de Grand-Couronne qui l'occupaient, et l'échec de la même opération tentée à Saint-Etienne du Rouvray. La lutte continue !

CHAPELLE DARBLAY

Lundi 5 décembre, ils sont plusieurs centaines à se masser devant la porte de l'usine. Après 98 jours de grève, on reprend le travail à Saint-Etienne-du-Rouvray. Une reprise pas tout à fait comme les autres ; ici, on rentre pour faire échec aux dernières manœuvres de la direction, la contraindre à signer un accord et faire vivre le nouveau projet industriel.

Photo S. Gantier



«ON RENTRE, MAIS ON CONTINUE»

ÇA s'est fait en deux temps. Vendredi, la négociation qui réunissait au siège parisien de l'entreprise représentants de la CGT et de la direction achoppait à nouveau sur deux points : le paiement des salaires et la question du licenciement des délégués. Dimanche, les travailleurs réunis en assemblée générale approuvaient un relevé d'accords présenté par le syndicat et appelaient l'ensemble du personnel à se présenter à son poste de travail le lundi à 14 heures. Après un bref meeting, c'est en manifestation que les travailleurs en lutte entraient dans l'entreprise : il était 15 h 15. Deux heures plus tard, les délégués CGT se présentaient à l'usine de Grand-Couronne et retrouvaient le local syndical d'où ils avaient été expulsés «manu-militari» dans la nuit du 17 octobre.

«On rentre, mais on continue», telle est brièvement résumée par un salarié une situation qui appelle quelques explications. Le 10 novembre, on se souvient, le ministère de l'Industrie rendait publiques les nouvelles orientations industrielles retenues pour la Chapelle-Darblay. On se souvient aussi qu'après en avoir pris connaissance, la CGT les approuvait.

Restait à se mettre d'accord sur les modalités de la mise en œuvre de ce plan Parenco bis et notamment à régler les problèmes sociaux dont le communiqué ministériel précisait qu'ils devaient être résolus « humainement ». Depuis, les séances de négociations se sont succédé sans qu'on parvienne à la signature d'un accord. Raison de ces difficultés : l'attitude de la direction dont la stratégie consiste à multiplier les obstacles pour repousser, voire remettre en cause, l'accord industriel et faire porter le chapeau à la CGT.

Voilà comment le syndicat est amené à dresser un relevé d'accords et à le soumettre à l'approbation des travailleurs. De quoi s'agit-il ? Ni plus ni moins, couchées noir sur blanc, des conséquences pratiques des principes retenus dans l'accord industriel du 10 novembre et de l'énoncé des modalités d'application. La CGT dit : « Voilà l'accord auquel il est possible d'aboutir aujourd'hui à partir des propositions de Parenco et des pouvoirs publics ; c'est cet accord qu'il faut signer. »

C'est sur cette base, et forte du soutien des travailleurs, que la CGT appelle à la reprise du travail : elle entend donc mettre en application

le nouveau plan industriel pour déjouer les manœuvres et provocations de la direction, et mettre un terme aux atermoiements d'autant plus inquiétants qu'une échéance approche à grands pas. Le 31 décembre, le tribunal de Rouen doit statuer sur le devenir de l'entreprise ; si aucun accord n'est passé, celui-ci peut décider la liquidation des biens. On est bien loin, on le voit, des élucubrations de quelques commentateurs qui poussent la bassesse jusqu'à écrire dans le « Matin » que « la CGT avait décidé d'arrêter la grève depuis une semaine, quoi qu'il arrive », et qui parlent du cynisme d'Henri Krasskli saluant la haute conscience et le sens des responsabilités des travailleurs alors que la reprise n'est « ni plus ni moins que l'échec de la lutte ». C'est faire bien peu de cas des premiers intéressés et prendre quelques libertés avec la réalité. D'abord parce que comme nous l'avons déjà dit (VO 2047) les nouvelles propositions industrielles sont immédiatement opposées au plan initial et qu'elles ouvrent de réelles perspectives de développement. Ensuite parce que, loin d'être une capitulation, la reprise du travail inaugure une nouvelle phase de la lutte.

Cela dit, vous ne trouverez per-

sonne pour vous dire que tout est réglé.

Aucun des travailleurs en lutte, qui depuis trois mois ne vivent que de l'argent de la solidarité, c'est-à-dire 2.550 francs par personne, n'est prêt à renoncer au paiement des salaires. De même pour le sort des personnels protégés : il n'est pas question d'accepter les exigences exorbitantes de la direction. La CGT n'exige rien d'autre que ce que permettent le bon sens et la raison. Les pouvoirs publics ont dégagé les fonds nécessaires au paiement de 50 % des salaires, les travailleurs veulent que cet argent leur revienne ; quant aux délégués, si un compromis n'est pas trouvé, la CGT entend que la procédure légale soit simplement appliquée sans que les militants concernés ne fassent l'objet de mesures discriminatoires.

« Nous avons marqué un essai, il s'agit de le transformer, s'il ne tenait qu'à nous, ça fait trois semaines que le travail aurait repris et on aurait économisé 30 millions par jour de fonds publics », confie André. Un sentiment largement partagé. Désormais, plus rien ne doit empêcher un retour rapide à la normale.

J.-F. J.

La Vie Ouvrière du 9 décembre titre avec justesse : « On rentre mais on continue ». Certes, ce n'est plus la grève avec occupation et production « sauvage » de papier, mais la lutte continue effectivement. Les négociations se poursuivent, longuement mais sûrement. Le personnel est déterminé ! A la fin de l'année c'est la succès. Effectivement les salariés étaient loin d'être battus ce lundi 5 décembre 1983 !



Photo C. Candille

LA CHAPELLE DARBLAY ACCORD SOCIAL POUR LE NOUVEL AN ?

Dans un communiqué commun, le syndicat CGT et la société Parenco ont déclaré que « les discussions (visant à l'élaboration d'un accord social) ont permis de résorber les points de désaccord qui subsistaient ». Ainsi parmi plusieurs mesures positives les

travailleurs percevront 50 % des salaires qui leur étaient dus pendant la durée du conflit. Il pourront, en outre, bénéficier d'une avance des 50 % restants, qu'ils pourront rembourser sur douze mois.

Philippe Belloncle, secrétaire du

syndicat CGT, appréciant le contenu du plan social, a notamment déclaré que « la lutte dans des conditions difficiles a permis d'aboutir à un accord, à un plan industriel pour l'avenir et la relance des industries papetières ».

(Suite de la page 9)

sous le contrôle d'impressionnantes forces de police avec l'aide de l'encadrement.

La lutte ne faiblit pas. Le dimanche 6 novembre, les grévistes organisent le blocage de l'autoroute de Normandie à la sortie de Rouen Est - Oissel. Un semi-remorque rempli de bois est déchargé ainsi que des bobines de papier pour barrer la route.

Le but est de détourner les voitures vers l'usine de St Etienne où se tient une nouvelle opération porte ouverte pour montrer la viabilité de cette entreprise.

Un nouveau plan industriel

Enfin, après trois ans de lutte et trois mois d'occupation, le gouvernement est contraint de proposer un nouveau plan qui sauvegarde les usines. C'est un ren-

versement de la situation prévue au départ.

Le 5 décembre le personnel décide de reprendre le travail, mais la lutte continue.

Un accord est finalement signé le 18 janvier 1984.

Les deux usines seront modernisées et leurs capacités de production accrues. Plus de 1200 emplois sont maintenus contre 585 dans le plan initial, 730 salariés partiront en préretraite, d'autres iront en stage de reconversion..

Par leur lutte, les travailleurs dont la grande majorité était syndiqués à la CGT ont su imposer la sauvegarde d'une industrie importante et n'ont pas démenti la tradition de lutte dans l'entreprise qu'ils avaient acquise au cours de longues années de succès revendicatifs (4^{ème} semaine de congé payé acquis avant mai 1968, la semaine de 35 H avant 1981).

PANORAMA DES LUTTES ET DES SUCCES



Photo A.F.P.

CHAPELLE-DARBLAY : Accord signé

Ça y est, c'est signé ! Le 18 janvier, après cent jours de lutte et deux mois de discussion, l'accord social mettant fin au conflit de La Chapelle-Darblay a enfin pu être paraphé. Cet accord vient ainsi parachever les mesures industrielles arrêtées en octobre dernier. Rappelons-en les grandes lignes. Quatre cents emplois supplémentaires sont préservés, l'usine de Grand-Couronne initialement condamnée sera rénovée et produira du papier journal alors que Saint-Etienne-du-Rouvray se consacrera aux papiers couchés légers. L'entreprise disposera aussi de deux outils performants permettant

une couverture améliorée des besoins du pays, alors que le premier plan Parenco ouvrirait toute grande la porte aux importations.

Après bien des manœuvres et atermoiements, l'accord s'est aussi fait sur les mesures d'accompagnement. Celles-ci réduisent sensiblement les conséquences des dispositions appliquées avec brutalité l'été dernier. Rendant public cet accord, la C.G.T. a souligné qu'elle entendait « dépasser la situation de conflit qui demeurait jusqu'alors et consacrer tous ses efforts à la mise en œuvre du plan industriel et des mesures qui l'accompagnent ».

Alors que le conflit était terminé depuis le 4 décembre, la direction tergiversait pour signer l'accord social. Elle mettait comme préalable l'arrivée des aides financières prévues dans le montage financier. Le conflit menaçait de repartir et des assemblées générales du personnel se tenaient de nouveau.

Enfin, c'est la signature de l'accord le 18 janvier. *La Vie Ouvrière* annonce la victoire dans son numéro du 21 (voir ci-contre).

Les principales mesures sociales qui accompagnent l'accord sont :

- Les postes vacants depuis le début du conflit sont proposés en priorité aux licenciés,
- Le personnel muté conserve son salaire,
- Les licenciés partent en formation et bénéficient d'une offre de reclassement dans les douze mois,
- Le personnel en lutte reçoit 50% de tous les éléments du salaire et une avance de 50% remboursable sur douze mois,
- L'entreprise renonce à toute sanctions ou actions juridiques,
- Les mesures discriminatoires à l'égard de la CGT et de ses élus sont abandonnées.

Parenco avait pour premier objectif de fermer Grand-Couronne; la CGT, pour sa part répétait que l'usine était viable. L'usine est maintenue pour être modernisée.

Parenco n'entendait conserver à St Etienne du Rouvray que la seule machine 5 et toute production de papier journal devait disparaître. La CGT insistait sur le maintien de ces productions. Toutes les machines sont conservées.

Cela se traduit par le maintien de 1200 emplois, soit 600 de plus que le plan initial, le maintien des deux usines, l'installation d'une nouvelle machine à Grand-Couronne avec la modernisation de ses machines 1 et 3, la modernisation de la machine 5 de St Etienne et la construction d'une unité de désencrage et de recyclage.

Vingt ans après cette lutte mémorable, les deux usines existent toujours, preuve que la cause était juste et que la CGT avait raison.

Vie de l'Institut CGT d'Histoire sociale

Assemblée Générale

du 30 avril 2003
Maison de la CGT à Rouen

Rapport d'activité 2002

Par Gilles Pichavant
Secrétaire de l'institut

Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation de participer à la 6^{ème} assemblée générale de notre institut.

Je pense que, comme vous allez le voir, après 5 années d'activité relativement soutenue, notre Institut CGT d'histoire sociale commence à tracer sérieusement son sillon dans le paysage de notre département et à être reconnu bien au-delà du milieu syndical.

L'histoire est de plus en plus une discipline qui suscite intérêt du public.

Au cours du mois de janvier 2003, un membre du Conseil d'Administration de l'Institut CGT des PTT, a compté, sur les seules chaînes hertziennes (essentiellement sur TF1, France 3 et France 5/Arte), plus de cinquante émissions à caractère historique. A cela il faut ajouter les nombreuses émissions de radio à caractère historique que l'on peut trouver sur France Inter, France Culture, et même Radio Bleue. Sans oublier les chaînes thématiques que l'on peut trouver sur le câble ou le satellite.

Pour ma part, je me suis amusé à compter les revues à caractère historique chez mon marchand de journaux préféré. J'en ai compté 32, des généralistes, comme la

revue *Histoire*, ou des spécialisés dans l'antiquité, le moyen âge, ou sur la première guerre mondiale, la seconde guerre mondiale, la guerre d'Algérie, etc.

Sauf à imaginer que ce phénomène serait dû à une pulsion soudaine et spontanée des directeurs de chaîne, généralement plus soucieux d'audimat que de culture, ou des grands groupes de presse, surtout soucieux de rentabilité, on peut supposer que ces choix sont destinés à satisfaire un public qui se révèle de plus en plus nombreux.

Et c'est tant mieux! D'ailleurs, cet engouement pour l'histoire s'étend bien au-delà de l'audiovisuel. On ne compte pas les nombreux ouvrages d'histoire qui sont publiés chaque année et dont la diffusion grandit.

Cet intérêt grandissant pour l'histoire ne vous étonnera pas, vous qui participez à cette assemblée générale 2003, et plus largement les adhérents de notre **Institut CGT d'histoire sociale**, et plus largement encore les adhérents de la quarantaine d'institut CGT d'histoire sociale qui se sont créés en France depuis 1982: nous ne sommes pas les seuls à nous intéresser à l'histoire.

Pour en revenir à la télévision, les émissions à caractère historique sont rarement diffusées en *prime time* et nécessitent souvent un magnétoscope. Mais, cette réserve faite, il s'agit souvent de productions de qualité qui permettent de mieux comprendre l'histoire, voire d'en découvrir quelque fois des zones d'ombres ou des falsifications.

Toutes ces émissions ne contiennent pas des révélations sensationnelles, mais toutes méritent d'être regardées avec intérêt.

Avec cependant une réserve de taille: la volonté délibérée ou inconsciente, de minimiser le rôle du mouvement ouvrier et des organisations qui le représentent. C'est particulièrement choquant lorsque sont évoquées les figures de Jean Moulin, de Pierre Brossolette et, plus généralement, les événements touchant à la Résistance.

C'est pourquoi, dans ce grand concert, un instrument doit se faire entendre plus fort: la petite flûte des Instituts d'histoire sociale de la CGT, qui sont loin de disposer de la puissance des grandes chaînes de télévision, mais qui ont tout de même leur partition à jouer.

Telle est une des raisons d'être de notre propre institut d'histoire sociale créé il y a maintenant un peu plus de 5 ans.

Pour parvenir à nous faire entendre, il ne faut compter que sur les forces de nos adhérentes et adhérents, lecteurs et lectrices de notre revue «Le Fil Rouge», dont nous publions aujourd'hui le 15^e numéro.

En diffusant nos publications, en faisant connaître les brochures éditées par les autres Instituts, en tissant

des liens avec les autres instituts départementaux, régionaux ou fédéraux, nous contribuerons ainsi, toutes et tous, à rendre au mouvement populaire le rôle qui lui revient dans l'Histoire.

Le moment est aujourd'hui particulièrement favorable. Profitons-en.

2003, une année d'anniversaires

L'année 2003, qui est déjà bien entamée, est une année marquée par des anniversaires importants.

Le plus près de nous, il y a le 50^{ème} anniversaire des grèves de 1953. C'est une date marquante de l'histoire sociale de notre département, parce qu'elle a été l'année d'un série de grèves massives. Au mois d'août de cette année là, après l'annonce par le gouvernement de suppression massives d'emplois dans la fonction publique, du recul de 2 ans de l'âge de la retraite, de la modification des règles d'avancement des agents des PTT et des instituteurs, et la modification des régimes spéciaux des entreprises nationalisées, les PTT commencent une grève générale à partir du 6 août. Le lendemain les cheminots, les gaziers et électriciens, et les services publics rejoignent le mouvement. Il y a rapidement plus de 2 millions de grévistes

Les décrets Laniel sont malgré tout publiés le 10 août et les grèves s'étendent. Le 13, le secteur privé est atteint: métallurgie, surtout, mais aussi le commerce, les banques et le bâtiment.

Rapidement la question des salaires se pose aussi fort que la revendication du retrait des décrets gouvernementaux.

On atteint bientôt 4 millions de grévistes. Rapidement FO et la CFTC freinent le mouvement. Le 21 août ils brisent la grève dans les PTT en signant un accord au rabais avec le gouvernement, marqué cependant par l'abandon des décrets sur le recul de l'âge de la retraite.

En Seine-Maritime le conflit a eu un retentissement considérable. Il se poursuit à l'automne dans le secteur privé.

Aujourd'hui, au moment où se précise le projet Fillon sur la retraite, et à la veille du 1^{er} mai 2003 qui devrait se traduire par une nouvelle étape dans la mobilisation unitaire, une question se pose, c'est celle de la contribution de notre Institut au mouvement social, car la situation est, en définitive, une situation assez proche de celle de 1953.

C'était à l'époque la première grande grève dans le cadre d'un émiettement syndical, c'est-à-dire après la scission dans la CGT et la création de Force ouvrière, et le départ dans l'autonomie de plusieurs fédérations de la CGT, comme la Fédération de l'éducation nationale, situation qui s'est sérieusement aggravée depuis.

C'était sur les mêmes sujets, puisqu'il s'agissait du

recul de l'âge de la retraite, et la réduction des effectifs des fonctionnaires.

C'était en pleine période de vacances comme cela risque de se passer en 2003, avec l'annonce du vote de la loi Fillon au début juillet.

Enfin la question de l'élargissement au secteur privé, qui est posée aujourd'hui, me semble avoir été résolue à l'époque autour de la question de l'augmentation des salaires; or la question du pouvoir d'achat est bien une question centrale aujourd'hui, à écouter les salariés, et à regarder les chiffres de hausse des prix officielle qui est de plus 2,5% depuis 12 mois, alors que les salaires sont loin d'avoir suivi cette hausse..

Alors certes, l'histoire ne se reproduit pas à l'identique, mais la mission de notre Institut CGT d'histoire sociale c'est d'étudier et de faire connaître le passé pour éclairer le présent.

A ce propos, l'article de Maurice Moissonnier dans le n°15 du *Fil rouge* sur le thème de la destruction programmée de la loi des 40 heures, qui renvoie à des déclarations quasi similaires, à plus de 60 ans de distance, de Daladier et de Raffarin, sur l'idée qu'il faut remettre la France au travail est éclairant quant à la permanence des idées réactionnaires.

Le deuxième anniversaire important, c'est celui des accords du Perreux, le 17 avril 1943. Cela fait donc 60 ans. Ils consacraient la réunification de la CGT, divisée depuis septembre 1939, année de la signature du Pacte germano-soviétique, en deux courants : la CGT confédérée et la CGT unitaire, dissoutes par le régime de Vichy, de même que la CFTC, le 9 novembre 1940.

Un mois plus tard, le 27 mai 1943, un autre événement devait durablement et fondamentalement modifier le paysage français: il s'agissait de la naissance du **Conseil national de la Résistance**, un mois avant que son initiateur, Jean Moulin, ne soit arrêté.

Comme vous le savez sans doute, l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance a formulé le vœu que la date du 27 mai soit déclarée *Journée de la mémoire de la Résistance*.

l'Institut d'histoire sociale confédéral a exprimé son adhésion à cette proposition à l'occasion du colloque qu'il vient d'organiser à la mairie du Perreux, le 24 avril dernier, pour célébrer les deux anniversaires.

Dans ce colloque, Georges Séguy, président d'honneur de l'Institut confédéral a rappelé que «*la cohésion syndicale retrouvée au Perreux aida Jean Moulin à surmonter les oppositions auxquelles se heurtait son objectif de réunir autour d'une même table les représentants des différentes formations engagées dans la lutte contre l'occupant et ses valets vichystes*».

Renforcé après ces accords, «sans cesser d'être revendicatif, le syndicalisme, sous une forme illégale et combattante parvient à mobiliser progressivement une partie importante de la classe ouvrière, à porter de sérieux coups à la machine de guerre allemande, et à redonner espoir aux adversaires de la collaboration jusqu'au jour où la grève insurrectionnelle, commencée le 10 août 1944 chez les cheminots, sonna l'heure de la libération de plusieurs grandes villes de France avant même l'arrivée des alliés; un combat auquel de Gaulle rendit hommage».

Même s'il nous est difficile de travailler sur l'anniversaire du Perreux, lui-même, il me semble que notre institut doit pouvoir travailler sur ce thème en perspective du 60^{ème} anniversaire de la Libération en Seine-Maritime.

Je pense que cela serait une bonne suite aux deux articles du «Fil rouge n°15», qui vient d'être imprimé et dont vous avez un exemplaire entre les mains, qui évoquent la période de la scission, c'est-à-dire: un article sur le thème de la grève du 30 novembre 1938 à Dieppe, et la 3^{ème} partie du l'Histoire du textile de Bolbec.

Enfin, 2003 est l'année du 90^{ème} anniversaire de la création de l'union départementale CGT de la Seine-Maritime. C'est en effet au Congrès confédéral tenu au Havre du 16 au 21 septembre 1912 que fût décidée la création des unions départementales. Notre institut a engagé un travail important de recherche sur ce sujet, dans lequel se sont engagés Pierre Largesse et Serge Laloyer.

Ce travail devrait se traduire par la publication d'un numéro spécial du «rouge».

Mais d'ores et déjà il faut noter que le thème de la création de l'UD a conduit à la publication de deux articles traitant des début du syndicalisme dans notre département: Un article sur la création en mai 1892 de la «Fédération des associations ouvrières de la Seine-Inférieure» dans le n°14, et un article sur «12^{ème} congrès de la CGT au Havre», qui paraît dans le n°15 du «rouge».

Je laisse aux camarades le soin de nous présenter l'avancée de leurs travaux.

Notre idée première était de fêter cet évènement historique aujourd'hui, à la veille du premier mai 2003. C'est d'ailleurs pour cela que nous avions fixé la date de notre Assemblée générale au 30 avril.

Mais l'annonce de la réforme Fillon sur les retraites mobilisant toutes les énergies au niveau de l'UD, et l'ampleur de la tâche de recherche et d'écriture nous a fait reporter cette cérémonie à l'automne prochain.

Je ne terminerai pas le panorama historique de l'année 2003 sans évoquer la question de la Guerre en Irak.

C'est Jean Jaurès qui disait que «*le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage*». Les événements de cette année confirment bien cette appréciation, puisqu'il est désormais évident que les arguments américains pour intervenir en Irak, et en particulier la question des armes de destruction massive, n'étaient qu'un prétexte pour s'assurer le contrôle du pétrole et plus largement celui de la région.

L'annonce, par le gouvernement américain, qu'il prendrait des sanctions contre la France à la suite de son leadership des pays contre la guerre à l'ONU, doit nous inquiéter.

Dans ce contexte, je pense qu'il serait utile de continuer à travailler les questions de la Paix, et peut être de lutte contre le colonialisme, pour éclairer les consciences sur la nouvelle réalité du monde qui semble être la marque d'un grand bond en arrière, et de la nécessité de faire plus fort pour combattre les fauteurs de guerre.

Le développement de notre Institut de Seine-Maritime

Nous avons continué à progresser en nombre d'adhérents en 2002. Nous approchons les 100 adhérents.

Cependant, comme l'année dernière et les années précédentes, plusieurs Unions locales CGT ne sont toujours pas adhérentes à notre Institut. De nombreux gros syndicats ne le sont pas non plus.

Nous avons toujours un problème pour dépasser le cercle des militants que l'on retrouve périodiquement dans les congrès et réunions de la CGT.

Nous mordons peu sur les syndiqués, qui sont pourtant nombreux à s'intéresser à l'Histoire, mais qui ne savent pas qu'existe un Institut CGT d'Histoire sociale. C'est là que se trouve notre public. C'est vers lui que nous devons continuer à faire des efforts.

Cependant, nous continuons à réaliser des adhésions individuelles, autour du cercle de premiers adeptes et le chiffre de nos adhérents continue à croître lentement.

Nous avons été présents au congrès de l'Union départementale, au printemps 2002 où nous avons réalisé plusieurs adhésions. Nous avons participé au **Salon du livre de Maromme**, au mois de novembre, où, chaque année, nous rencontrons de futurs lecteurs et adhérents.

C'est donc dans des contacts individuels, dans des congrès de syndicats ou dans des manifestations populaires que nous rencontrons notre public. Cela me conduit à penser que nous devrions peut-être réfléchir à notre participation à d'autres initiatives publiques, dans d'autres communes de notre département.

En 2002 et 2003 nous avons continué à travailler à notre revue le «rouge». Nous avons publié 3 numéros depuis notre dernière assemblée générale. Notre revue commence à être connue et reconnue. Elle est appréciée de nos adhérents et de ses lecteurs occasionnels.

A ce sujet, je voudrai vous dire que j'ai reçu un message électronique d'un lecteur de la version Internet du «*Fil rouge*». Il se plaignait que le n°13 ne soit pas encore en ligne sur Internet. Je lui ai répondu que cette situation était délibérée. Nous ne publions pas immédiatement nos travaux sur Internet parce que nous sommes une association loi 1901 et que nous avons besoin d'adhérents pour vivre. Internet est une vitrine qui sert à nous faire connaître. La publication de nos travaux s'y fait donc avec un certain retard pour favoriser les adhésions à notre Institut.

Le «*Fil rouge*» continue par contre à être diffusé gratuitement dans les congrès ou les stages de formation ouvrière. A ce propos, nous avons reçu une invitation de l'Union locale d'Harfleur, à participer aux travaux de son congrès, qui se tient au mois de juin.

Depuis l'été 2000 nous avons pris l'initiative de faire parvenir «*Fil Rouge*» aux Bibliothèques municipales des communes de plus de 10 000 habitants de notre département.

Il me semble que cette initiative commence à porter ses fruits, puis que nous avons eu un contact pour l'adhésion du **Musée de la Corderie Vallois**, où nous avons d'ailleurs tenu l'un de nos Conseil d'administration.

Il nous faut donc poursuivre cette expérience, et peut-être réfléchir à l'élargir à d'autres secteurs. L'une des pistes à explorer me semble être celle des **Centres de documentation** des lycées professionnels, ou plus largement des lycées en général, car les lycéens ont dans leur programme d'histoire, les périodes que nous travaillons dans nos études.

Je pense aussi qu'il faudrait réfléchir à nous rapprocher de un peu plus de l'**Université** de Mont St Aignan comme de celle du Havre.

Le besoin de renforcer notre équipe opérationnelle

L'année 2001, a été facilitée par l'installation de l'Union locale de Rouen et de l'Union départementale dans leurs nouveaux locaux.

Cela aurait dû libérer nos énergies. Cela aurait dû considérablement améliorer nos efforts en matière de développement.

Les nouvelles conditions de travail, le positionnement géographique de l'implantation de la maison CGT, le regroupement des différentes structures dans un même endroit, la mise à disposition de machines, la mutuali-

sation des moyens, auraient dû nous permettre de nous déployer plus largement en 2002, pour rencontrer notre public et contribuer à un rayonnement plus large de la CGT.

Mais l'année 2002 a été marquée par des difficultés d'organisation que nous commençons seulement à surmonter.

Nous avons du mal à relever régulièrement le courrier qui arrive à notre Institut, même si la situation s'améliore, en partie parce que nous sommes en situation de grande mobilisation revendicative, ce qui fait que nous passons plus régulièrement dans cette maison CGT.

Plusieurs adhérents ont été oubliés dans la mise à jour du fichier, à cause d'un itinéraire compliqué de transmission du courrier. Cela s'est traduit par le fait qu'ils n'ont pas reçu les numéros du «*Fil rouge*» qu'ils auraient du recevoir, ce qui est très dommageable pour la fidélisation de ces adhérents, et à terme, le renforcement de notre association.

Depuis deux mois, les mesures ont été prises pour que cela ne se reproduise pas.

Le courrier, une fois ouvert par le camarade qui a été chargé de prendre le courrier, est transmis à Pierre Michel, notre trésorier, qui traite les questions financières et met à jour son fichier. Ensuite Pierre envoie au secrétariat administratif de l'UD, les modifications à apporter au fichier des adhérents, de manière à mettre à jour la liste des envois du «rouge».

J'espère que nous avons rattrapé le coup, et que nous n'avons pas perdu, au passage, quelques adhérents.

Autre question récurrente, et qui nous causé quelques soucis au cours de l'année 2002, c'est le tirage du «*Fil rouge*», sa mise sous enveloppes et son envoi par la poste. En fait, nous ne savions pas vraiment faire fonctionner la machine de l'UD; d'ailleurs les copains et les copines de l'UD non plus. La machine rendait l'âme après une soixantaine de tirages, ce qui faisait perdre un temps fou, au lieu de nous faciliter le travail. Pierre Leblanc a pris contact avec les techniciens de *Canon* et s'est fait expliquer le fonctionnement de la machine. Cela a quelque peu retardé la publication du *Fil rouge* n°15, mais cette fois-ci on peut espérer le problème résolu.

Pour ce qui est de la mise sous enveloppe, comme d'ailleurs pour assurer des permanences régulières dans cette maison, il nous faut envisager sérieusement le renforcement de notre équipe de Rouen. En effet, si nous progressons en adhérents, c'est plutôt sur des sites périphériques, éloignés de Rouen, que dans l'agglomération rouennaise.

Je pense que notre faiblesse sur l'agglomération la plus grande de notre département a des conséquences plus larges: elle bloque notre développement en nous empêchant l'organisation d'initiatives spécifiques par

manque de bras.

Je rappelle que lors de notre dernière assemblée générale, il avait été évoqué l'idée d'organiser un débat autour de la projection du film «*The Navigators*» de Ken Loach, initiative que nous avons été dans l'incapacité d'organiser, soit parce que les camarades sur lesquels la charge de travail retombait, sont submergés de tâches syndicales et ne peuvent pas, en fait, s'en charger, soient parce qu'ils sont éloignés de Rouen.

Questions diverses

Je terminerai ce rapport en vous signalant que l'année 2002 a été marquée par le dépôt aux **Archives départementales** de la Seine-Maritime du fonds d'archives du syndicat départemental des PTT, qui représente plus de 120 cartons.

Il s'agit du troisième fonds après celui de l'Union départementale et celui de l'Union locale de Rouen à avoir été sauvégarde aux Archives départementales. Je crois que l'on peu remercier les Archives départementales de cet effort, dans la mesure où elle ont aussi sauvégarde un fonds d'archives important en matière d'histoire sociale: le fonds d'archives des Ateliers et Chantiers du Havre.

Il est à noter que les Archives départementales s'intéressent de plus en plus à l'objet de nos recherches, puisque se tient actuellement dans ses locaux une exposition sur le thème de «*La ville au risque de ses usines, 1800-1940: les établissements dangereux, insalubres et incommodes en Seine Inférieure*».

Cette intéressante exposition s'inscrit dans le cadre du Colloque international sur les pathologies urbaines récemment organisées par l'Université de Rouen.

Cette initiative doit trouver un prolongement dans les travaux de notre Institut, en relation avec le travail que l'Union départementale a fait, à la suite de la catastrophe d'AZF Toulouse, pour obliger les pouvoirs publics à s'intéresser à la situation spécifique de notre département. Il serait utile de travailler des sujets autour de cette question de la Sécurité dans les sites sensibles par l'écriture d'articles pour le **Fil rouge** à partir d'expériences vécues dans les syndicats.

Dernier élément: si l'année 2003 est une grande année en matière d'anniversaires, l'année 2004 l'est aussi: j'ai relevé plusieurs anniversaires qui doivent attirer notre attention.

J'ai déjà parlé du **60^{ème} anniversaire de la Libération** qui doit nous conduire à travailler les questions de la Résistance dans notre département, et du rôle du syndicalisme dans ce mouvement.

A ce propos, le classement de la collection de la «*Revue de Rouen*», et de «*Présence Normande*» que nous avons récupérée, nous offre une base photographique et documentaire intéressante pour l'illustration d'articles traitant de la période. Je cite de mémoire une série d'articles sur la situation du port de Rouen, le

relevage des épaves en Seine, ou l'état de la gare de Sotteville et des travaux de réparation de locomotives. Je suis en train de faire un inventaire précis de ces revues, et je ne manquerai pas de vous en faire état dans une prochaine réunion.

L'année 1934, avec l'anniversaire du putsch du 6 février et ses conséquences sur la réunification du mouvement syndical et la constitution du Front Populaire; comment cette situation a-t-elle été vécue dans nos villes: voilà un bon sujet d'étude.

Autre anniversaire: **l'année 1914**, avec la lutte pour la Paix. Là encore nous avons un excellent sujet d'étude pour qui voudrait s'y pencher.

Enfin, il y a **l'année 1884**, avec la loi sur la légalisation des syndicats, mais il me semble que nous avons déjà traité en partie cette question dans plusieurs numéros du «**Fil rouge**».

Bref compte rendu des débats:

Serge Laloyer trouve le rapport très bon. Il demande qu'il soit correctement archivé, de manière à pouvoir être joint aux demandes de subventions.

Pierre Largesse estime que le rapport est très complet et souhaite qu'il soit diffusé largement auprès de nos adhérents. Il précise en ce qui concerne «pacte germano-soviétique» d'août 39 fut un pacte de «non-agression». Il demande à ce que nous prenions l'habitude de bien préciser les sources dans tous nos écrits. Il ne faut pas hésiter à contacter les Chambres de Commerce pour nos recherches (sources intéressantes). Il informe l'AG de la difficulté que lui-même et Serge Laloyer rencontrent dans leurs recherches pour les 90 ans de l'UD (peu de sources, absence de photos, etc.). Signale l'intérêt qu'il y a pour les recherches, de se reporter au répertoire des matières des *Cahiers de l'IHS*.

Albert Perrot signale qu'aux contacts avec l'Université, il faut ajouter la rencontre avec les étudiants lors de la constitution de leur mémoire. Il propose que le rapport soit publié dans le prochain *Fil rouge*.

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité, ainsi que le rapport de trésorerie.

Désignation de Gilles Pichavant et de Pierre Largesse pour participer aux journées d'études nationales des instituts.

Renouvellement du CA: A l'exception, de Robert Louvard qui par lettre a demandé à ne pas être reconduit, ainsi que Jean-Michel Grosot, le CA est reconduit à l'unanimité. Serge Laloyer est officialisé secrétaire adjoint du CA.

Annick Benoit a demandée à ce qu'on lui laisse le temps de terminer ses mandats avant d'envisager son élection au CA. Par contre, il est convenu que Maryse Olivier, absente excusée, sera invitée aux prochains CA.